



Merignac, le 31/01/2016

N° 10 / FCD / LSO /Sports

NOTE D'ORGANISATION

CHALLENGE RÉGIONAL de GOLF 2015/2016

de la Ligue Sud-ouest de la FCD

3^{ème} TOUR

Le 8 mars 2016 au golf de Gujan Mestras (33)

P.J. :

- Annexe 1	Déroulement de la compétition
- Annexe 2	Formulaire d'engagement
- Plan d'accès	Lien d'accès au golf de Gujan Mestras

1. ORGANISATION GENERALE

La ligue Sud-ouest de la Fédération des Clubs de la Défense (FCD) a confié à l'ASM BA 106 l'organisation du 3^{ème} tour du Challenge Régional de GOLF qui aura lieu le 8 mars 2016 sur le parcours du Golf de GUJAN MESTRAS (33).

2. ORGANISATION TECHNIQUE

L'épreuve sera organisée conformément au règlement particulier du Challenge Régional de Golf et au règlement des compétitions de la Fédération Française de Golf.

2.1. Responsable de l'organisation

Nom Serge LE BOULZEC

Adresse : 5 impasse des Colibris 33140 Villenave d'Ornon

Tél. : 05.56.87.05.34 portable : 06.08.12.15.01

Email / serge.le.boulzec@numericable.fr copie à serge.le.boulzec@gmail.com adresse en cours de changement, merci

2.2. Animateur Technique de la Ligue

Mr. Serge LE BOULZEC

Tel : 05 56 87 05 34 Tél Port : 06 08 12 15 01

Email : serge.le.boulzec@numericable.fr copie à serge.le.boulzec@gmail.com

2.3. Chargé des sports de la ligue

Mr. Eddy PUJOL

24 Impasse Densus

31270 Villeneuve Tolosane

Tel : 09.75.38.50.04 Tél Port : 06.03.99.88.12

Email : eddy.pujol@wanadoo.fr

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1. Transport

Le transport est à la charge des participants.

3.2. Accueil

Les équipes seront accueillies à partir de 8h00 au club-house du Golf Gujan Mestras (33)

3.3. Alimentation – hébergement

Les frais d'organisation seront pris en charge par le club qui réglera les avances nécessaires à l'organisation.

Les frais d'alimentation seront réglés par les compétiteurs. **Prix du repas : 21 euros.**

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

4.1. Engagement et droits d'inscription

Le Challenge Régional de Golf est ouvert à tous les adhérents de la ligue Sud-Ouest affiliés à la FCD. Peuvent participer les joueurs dont l'index FFG est compris entre 0 et 53.5, la carte verte n'est pas obligatoire pour cette journée. Un club peut engager une ou plusieurs équipes. Un joueur ne peut participer qu'au titre d'une seule équipe.

Les inscriptions se feront exclusivement à l'aide du formulaire figurant en annexe 2, avant le **26 février 2016 terme de rigueur**

Les « GREEN-FEE » 32 euros **seront réglés au club organisateur de manière globale (un chèque par club engagé)**, ce règlement pourra être effectué le matin même de la compétition (les cartes de score seront remises en échange des chèques).

Les chèques seront libellés à l'ordre de : ASM BA 106.

4.2. Frais de déplacement

Les frais de déplacement sont à la charge des participants.

4.3. Licence de la FCD

Les participants devront présenter la licence de la FCD saison 2015 - 2016

Les licences « en cours » ou temporaires ne sont pas autorisées.

4.4. Vérification des pièces administratives

Le jour de la compétition, chaque participant présentera un certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition et ce avant le début des épreuves, ainsi qu'une pièce d'identité comportant une photographie.

5. SECURITE

En fonction du lieu et de la discipline pratiquée, les secours peuvent être assurés par l'infirmier du corps support ou du SAMU et des pompiers.

6. ASSURANCES

Cette manifestation est couverte par les conditions de contrat de responsabilité civile, défense pénale et recours, ainsi que par le contrat d'assurance automobile souscrit par la FCD auprès de la GMF. Les garanties s'appliquent si les moyens de transport sont inscrits sur le registre de sortie de véhicules du club d'appartenance.

7. COMPTE RENDU

L'organisateur de la manifestation transmet au chargé des sports de la ligue et au secrétariat de la ligue :

- Un compte-rendu sur le déroulement de la compétition avec si possible quelques photos numériques (300 dpi minimum) et un court article (1/4 de page) pour diffusion dans le « fil de la Garonne ».
- Les copies des feuilles d'engagements des clubs et les résultats détaillés.
- Le bilan financier accompagné des copies des pièces justificatives et factures correspondantes (modèle de la ligue).

L'animateur technique de la ligue adresse les résultats au conseiller technique national, avec copie au responsable des sports de la ligue.

Eddy PUJOL
Responsable des sports de la
Ligue Sud-Ouest de la FCD



Destinataires :

- Président(e)s des clubs
- Animateur technique ligue
- Président de la ligue
- Membres de la commission sportive
- Secrétariat de la ligue

ANNEXE 1

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

1. CHRONOLOGIE

08h00 : Accueil des participants

08h35 : Photo de groupe - Briefing – rappel des règles

09h00 : Départ en shot-gun .08h50 : pour les départs doublés 75 participants maximum

14h00 : Repas au CLUB HOUSE

16h00 : Proclamation des résultats

2. JURY TECHNIQUE ET ARBITRAGE

Néant

3. TERRAIN

Néant

4. DUREE DES MATCHS

Néant

PLAN D'ACCES

Lien d'accès au golf de GUJAN-MESTRAS

https://www.google.fr/maps/place/Golf+Blue+Green+Gujan/@44.603469,-1.090285,15z/data=!4m2!3m1!1s0x0:0x43f8f84f4e93e77d?sa=X&ved=0ahUKEwjv97X1jc3KAhXDCCwKHSPbBUgQ_BIIcjAM